

Atos Group - assemblée générale mixte du 22 mai 2026

Résultats détaillés du vote des résolutions

CAPITAL SOCIAL	19 750 179 €
NOMBRE D'ACTIONS AU CAPITAL	19 750 179
NOMBRE D'ACTIONS VOTANTES	19 750 172

	ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	VOIX
Présents	11	2 476	0.01%	2 476
Représentés	34	2 291	0.01%	2 291
Pouvoirs au président	1 366	447 373	2.27%	447 373
VPC	1 334	8 081 282	40.92%	8 081 282
<b>Total (quorum)</b>	<b>2 745</b>	<b>8 533 422</b>	<b>43,21%</b>	<b>8 533 422</b>

	Résolution	Type	Voix exprimées				Voix non exprimées (Abstention + Nul + Non voté)	Titres Exprimées		Statuts
			Pour	%	Contre	%		Pour + Contre	% Capital	
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Ordinaire	8 521 227	99,92%	6 568	0,08%	5 108	8 527 795	43,18%	Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Ordinaire	8 520 689	99,92%	6 586	0,08%	5 628	8 527 275	43,18%	Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Ordinaire	8 518 228	99,91%	7 752	0,09%	6 923	8 525 980	43,17%	Adoptée
4	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Salle	Ordinaire	8 044 817	94,35%	482 078	5,65%	6 008	8 526 895	43,17%	Adoptée
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Laurent Collet-Billon	Ordinaire	8 493 203	99,66%	29 234	0,34%	10 466	8 522 437	43,15%	Adoptée
6	Nomination de la société BDO PARIS en qualité de commissaire aux comptes titulaire	Ordinaire	8 513 862	99,91%	7 900	0,09%	11 141	8 521 762	43,15%	Adoptée
7	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce	Ordinaire	8 511 951	99,89%	9 077	0,11%	11 875	8 521 028	43,14%	Adoptée
8	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de la période allant du 1er février 2025 au 31 décembre 2025 à Monsieur Philippe Salle, président-directeur général	Ordinaire	7 879 677	92,44%	644 772	7,56%	8 454	8 524 449	43,16%	Adoptée
9	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du code de commerce	Ordinaire	8 444 372	99,07%	78 945	0,93%	9 586	8 523 317	43,16%	Adoptée
10	Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs pour 2026	Ordinaire	8 479 495	99,49%	43 088	0,51%	10 320	8 522 583	43,15%	Adoptée
11	Approbation de la politique de rémunération applicable au président-directeur général pour 2026	Ordinaire	8 381 020	98,35%	140 898	1,65%	10 985	8 521 918	43,15%	Adoptée
12	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la société	Ordinaire	8 506 496	99,79%	17 640	0,21%	8 767	8 524 136	43,16%	Adoptée
13	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	Extraordinaire	8 495 090	99,71%	24 884	0,29%	13 448	8 519 974	43,14%	Adoptée

14	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public autre que celles visées au 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier	Extraordinaire	8 455 644	99,24%	64 601	0,76%	13 177	8 520 245	43,14%	Adoptée
15	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public visée à l'article L. 411-2, 1° du code monétaire et financier	Extraordinaire	8 437 117	99,03%	82 820	0,97%	13 485	8 519 937	43,14%	Adoptée
16	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	Extraordinaire	8 464 710	99,35%	55 059	0,65%	13 653	8 519 769	43,14%	Adoptée
17	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées	Extraordinaire	8 434 443	99,00%	85 162	1,00%	13 817	8 519 605	43,14%	Adoptée
18	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	Extraordinaire	8 449 828	99,20%	68 397	0,80%	15 197	8 518 225	43,13%	Adoptée
19	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Extraordinaire	8 501 864	99,75%	21 379	0,25%	10 179	8 523 243	43,16%	Adoptée
20	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	Extraordinaire	8 493 752	99,69%	26 072	0,31%	13 598	8 519 824	43,14%	Adoptée
21	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la société par émission d'actions réservée à des catégories de personnes avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces dernières dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié	Extraordinaire	8 495 370	99,70%	25 266	0,30%	12 786	8 520 636	43,14%	Adoptée
22	Changement de dénomination sociale de la société et modification corrélative de l'article 3 des statuts	Extraordinaire	8 501 844	99,85%	13 057	0,15%	18 521	8 514 901	43,11%	Adoptée
23	Modification de l'article 28 des statuts relatif aux dispositions communes aux assemblées générales afin de le mettre en conformité avec les dispositions en vigueur	Extraordinaire	8 504 496	99,89%	9 405	0,11%	19 521	8 513 901	43,11%	Adoptée
24	Pouvoirs	Extraordinaire	8 492 975	99,82%	15 490	0,18%	24 957	8 533 422	43,08%	Adoptée